



Notre réf.: 16542/2021/GS/LCC/CNF/Cg-Ext

15 juillet 2021

Annexes: 2

Objet: Session extraordinaire du Congrès météorologique mondial (Cg-Ext(2021))

Madame, Monsieur le Ministre,

Au nom du Président de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), j'ai l'honneur de vous informer que le Congrès météorologique mondial tiendra une session extraordinaire du 11 au 22 octobre 2021 sous forme d'un ensemble de réunions en ligne. En outre, la soixante-quatorzième session du Conseil exécutif se déroulera en ligne du 25 au 29 octobre 2021. Ces deux sessions sont organisées en ligne en raison de la persistance de la pandémie mondiale de COVID-19 et des perspectives dans ce domaine pour le reste de l'année 2021.

À sa dix-huitième session, le Congrès a décidé de convoquer une session extraordinaire afin d'aborder des points spécifiques de la plus haute importance pour l'Organisation, à savoir l'avancement de la réforme de l'OMM, le soutien de l'OMM au programme mondial sur l'eau et l'échange de données sur le système Terre. L'ordre du jour provisoire de cette session extraordinaire, élaboré par le Conseil exécutif, figure dans l'[annexe 1](#). L'ordre du jour annoté est disponible sur le site Web de la session. Une assemblée hydrologique, constituant un comité à composition non limitée relevant du Congrès, se déroulera en ligne en marge de cette session extraordinaire.

À l'alinéa b) de l'article 7 de la Convention, il est indiqué que chaque Membre doit désigner un de ses représentants au Congrès, qui devrait être le directeur de son Service météorologique ou hydrométéorologique national, comme délégué principal. En outre, le Conseil exécutif invite les Membres à inclure dans leurs délégations nationales un conseiller en hydrologie, conformément à la règle 5 b) du Règlement général de l'Organisation, ainsi que tout autre représentant des Services ou organismes hydrologiques nationaux de leur choix. Il convient d'assurer la plus large représentation possible des Membres de l'Organisation au Congrès et nous espérons vivement que votre gouvernement sera en mesure d'envoyer une délégation à cette session extraordinaire du Congrès. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître, conformément à la règle 20 du Règlement général de l'OMM, le nom des personnes qui composeront votre délégation, en indiquant à quel titre chacune d'elle assistera aux délibérations du Congrès.

Tous les documents et renseignements relatifs à la session seront publiés en temps voulu sur le [site Web de la session](#) dès qu'il sera disponible.

En nous fondant sur l'expérience que nous avons acquise en matière d'organisation des sessions en ligne des organes constituants, et afin d'assurer, autant que faire se peut, la participation équitable de tous les Membres vu les décalages horaires, nous avons programmé les réunions d'information et de consultation de manière à laisser suffisamment de temps pour les débats avant ladite session. Le calendrier de ces réunions figure à l'[annexe 2](#).

Aux: Ministres des affaires étrangères des Membres de l'OMM

Compte tenu du statut officiel dont ils jouissent auprès de l'OMM, les représentants permanents sont invités à procéder à l'inscription en ligne de leur délégation à ladite session. Le lien vers le [système d'inscription en ligne](#) ainsi que le nom d'utilisateur et le mot de passe requis qui leur ont été envoyés par courriel restent valables pour toutes les réunions de l'OMM à venir.

Veillez noter que l'inscription en ligne pourra se faire jusqu'au **1<sup>er</sup> octobre 2021**. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le Secrétariat par courriel à l'adresse: [registration@wmo.int](mailto:registration@wmo.int).

Veillez noter également que la communication des renseignements demandés via le système d'enregistrement en ligne *ne dispense pas les Membres de présenter les pouvoirs habilitant leurs délégations* à participer à la session.

Copie de la présente est adressée au Représentant permanent de votre pays auprès de l'OMM et à son conseiller en hydrologie, ainsi qu'aux missions permanentes des Membres de l'OMM auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et aux présidents des conseils régionaux, des commissions techniques et des organes de l'OMM.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



Petteri Taalas  
Secrétaire général

**Ordre du jour provisoire de la session extraordinaire  
du Congrès météorologique mondial de 2021**

Ref.: I7150/2021-1.0 GS

- 1. Ordre du jour et questions d'organisation**
  - 2. Évaluation de la réforme de l'OMM et nouvelles orientations**
    - 2.1 État d'avancement de la réforme – Progression et incidences de la pandémie de COVID-19
    - 2.2 Amélioration du mode de fonctionnement à l'échelle régionale
  - 3. Appui de l'OMM au programme mondial pour l'eau**
    - 3.1 L'hydrologie au XXI<sup>e</sup> siècle – Stratégie et Plan d'action de l'OMM
    - 3.2 Déclaration sur l'eau, y compris la Coalition sur l'eau et le climat visant à accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable 6
  - 4. Politiques et pratiques en matière d'échange de données sur le système Terre**
    - 4.1 Politique unifiée de l'OMM relative aux échanges internationaux de données relatives au système Terre
    - 4.2 Amélioration de la disponibilité, de l'accessibilité et de la mise en commun des données aux fins de la surveillance et des prévisions du système Terre – Mécanisme de financement des observations systématiques
    - 4.3 L'OMM face aux crises mondiales – Garantir la continuité des observations, de l'exploitation et des services essentiels par des mécanismes d'appui technique et de financement
  - 5. Amendements aux textes réglementaires de l'OMM**
    - 5.1 Règlement général
    - 5.2 Règlement technique
  - 6. Clôture de la session**
-

### Calendrier des réunions d'information et de consultation

Réunions d'information et de consultation, organisées par région et par langue, destinées aux Membres en amont de la session extraordinaire de 2021, sur le modèle de la dix-huitième session du Congrès. Les commentaires sont à insérer dans les projets de documents.

Ref.: I7150/2021-1.0 GS

CR II & CR V	CR II & CR V	CR III & CR IV	CR III & CR IV	CR I & CR VI	CR I & CR VI
Lundi 30 août 6 h 00-9 h 00 UTC	Mardi 31 août 6 h 00-9 h 00 UTC	Lundi 30 août 14 h 00-17 h 00 UTC	Mardi 31 août 14 h 00-17 h 00 UTC	Mercredi 1 <sup>er</sup> septembre 11 h 00-14 h 00 UTC	Jeudi 2 septembre 11 h 00-14 h 00 UTC
Anglais, chinois, français	Anglais, chinois, français	Anglais, espagnol	Anglais, espagnol	Anglais, français, russe, espagnol	Anglais, français, russe, espagnol
Politique unifiée de l'OMM en matière de données	Hydrologie, concept régional	Politique unifiée de l'OMM en matière de données	Hydrologie, concept régional	Politique unifiée de l'OMM en matière de données	Hydrologie, concept régional